

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 Juillet 2020

Excusées : Cathy BRAND (procuration à Céline VUILLEMIN), Emilie LANGLOIS (procuration à Christian VITU)

Secrétaire de séance : Gabrielle CARVALHO

Approbation du Conseil Municipal du 09 Juin 2020 : voté à l'unanimité.

Intervention de Pascale MANGIN, assistante de prévention : sa mission est d'analyser les risques de chaque agent et de pouvoir prévenir les accidents potentiels. Pascale visite le poste de travail de chaque agent et propose des améliorations en bien être.

Des propositions sont ensuite faites à la collectivité.

Suite à l'élection du nouveau conseil municipal, une nouvelle commission doit être mise en place, composée d'élus et d'un représentant de chaque secteur de travail. Sont proposés : Pascale MANGIN, Christine THIRIAT, Sophie BENOIT, Ophélie CHAMPAGNE, Frédéric JACQUEZ, Gilles BONNE, Marie-Claude BLAEVOET, Christian VITU, Jean-Luc BOUTIN, Jean-Pierre ROUSSEL, Isabelle GEHIN et Gabrielle CARVALHO.

Cette commission se réunira 4 fois par an.

Délégations de Monsieur le Maire :

- Entreprise CORNU Frères : Décompte général définitif : 23 683.49 €
- JF GEORGEL : honoraires : 2916 €

DIA 2ème Trimestre 2020 :

Monsieur le Maire présente la liste des déclarations d'intention d'aliéner du 2ème Trimestre 2020.

Approbation du programme voirie 2020 et demande de subvention :

Monsieur le Maire présente le projet de travaux routiers et informe le Conseil Municipal que ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental.

Les travaux concerneront le Chemin du Palton et le Chemin de la Charme.

L'appel d'offres n'ayant pas été réalisé, l'estimation ne sera pas diffusée.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le projet et d'autoriser Monsieur le Maire à engager les démarches pour solliciter une subvention.

Voté à l'unanimité.

Taux des trois taxes :

Monsieur le Maire propose de fixer les taux des taxes locales identiques à ceux de l'année précédente soit :

- * Taxe d'habitation : 8.73 % des bases notifiées
- * Taxe Foncière bâti : 11.8 % des bases notifiées
- * Taxe Foncière non bâti : 23.92 % des bases notifiées

Voté à l'unanimité.

Programme d'actions en forêt communale pour 2020 :

Monsieur le Maire propose de retenir les travaux forestiers suivants :

Travaux sylvicoles (investissement) : 4160 € + 4140 €

Travaux d'infrastructure (fonctionnement) : 3600 € + 1200 €.

Voté à l'unanimité.

Constitution d'une provision pour litiges et contentieux :

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de constituer une provision par délibération dès qu'il apparaît un risque de nature à conduire la commune à verser une somme d'argent significative.

Un contentieux oppose la Commune à trois agents communaux qui ont introduit un recours indemnitaire auprès du Tribunal Administratif de Nancy en lui demandant de condamner la Commune à leur payer la somme de 50 000 € chacun au titre du préjudice de harcèlement moral qu'ils estiment avoir subi.

Au vu de ces éléments, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de constituer une provision pour contentieux d'un montant de 150 000 €.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

Voté à l'unanimité.

Budget Primitif Commune exercice 2020 :

Après présentation, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le budget comme suit :

Section Fonctionnement :

Dépenses : 1 641 227.44 €

Recettes : 1 647 227.44 €

Section Investissement :

Dépenses : 548 575.84 €

Recettes : 548 575.84 €

Voté à l'unanimité.

Renouvellement de concessions de source :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux concessions de source ont changé de propriétaire et qu'il est donc nécessaire de les modifier dans ce sens :

- La concession au nom de William WEGERICH est renommée Vincent PIERRON pour la même durée et pour la même redevance annuelle.
- La concession au nom de Gabriel JACQUEMIN est renommée Thierry HAMEL pour la même durée et pour la même redevance annuelle.

Les actes administratifs seront rétablis dans ce sens.

Voté à l'unanimité.

Modification délégation de Monsieur le Maire d'intenter au nom de la commune les actions en justice :

Suite à un courrier reçu du bureau du contrôle de légalité de la Préfecture, il est nécessaire de modifier la délibération concernant les délégations consenties au maire.

Il convient de retirer la délégation concernant la faculté du maire d'intenter au nom de la commune les actions en justice et de la préciser ainsi :

Monsieur le Maire est autorisé à représenter en justice la commune en cas de recours devant toutes les juridictions administratives et judiciaires et peut se porter partie civile. Il est également autorisé à engager tout recours devant l'ensemble des juridictions administratives et judiciaires pour que la commune soit maintenue dans ses droits et de transiger avec les tiers dans la limite de 1000 €.

Voté à l'unanimité.

Modification Tarif Centre Aéré :

A ce jour, il existait une grille tarifaire qui prenait en compte le nombre de jours de centre aéré, avec ou sans repas, et habitant de Raon aux Bois ou non.

Monsieur le Maire propose de simplifier cette grille tarifaire comme suit :

Habitants Raonnais ou extérieur :

Semaine 5 jours avec repas : 70 €

Tarif avec réduction QF CAF inférieur à 800 et à partir du 2^{ème} enfant : 66.50 €

Enfant allergique sur avis médical: 4.30 x nombre de jours

Semaine 4 jours avec repas : 59 € (semaine avec un jour férié)

Tarif avec réduction QF CAF inférieur à 800 et à partir du 2^{ème} enfant : 56.05 €

Semaine 3 jours avec repas : 48 €

Tarif avec réduction QF CAF inférieur à 800 et à partir du 2^{ème} enfant : 45.60 €

Pour : 14 Contre : 1 (Théo ARMBRUSTER)

Modification montant des charges appartements communaux 14 Route de Plombières :

Suite à la refacturation du chauffage des appartements communaux, il est reconnu qu'il est nécessaire de modifier les acomptes mensuels à compter du 01 Juillet comme suit :

TALIETTI Michael : 45 €

GUERITOT Evelyne : 90 €

Voté à l'unanimité.

Tarif des affouages vendus à la Sàrl BLAUDEZ DUC :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des affouages sont susceptibles de ne pas être vendus et que la société BLAUDEZ DUC se propose de les reprendre.

Monsieur le Maire propose de fixer le tarif à 10 € le stère de hêtre et 8 € le stère de chêne.

Voté à l'unanimité.

Délégué SIVUIS (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Gestion des services d'Incendie et du Secours du Secteur de Remiremont):

Il convient de désigner parmi les membres du Conseil Municipal deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Pour info, le prochain comité d'installation du SIVUIS du secteur de Remiremont aura lieu le 20 Juillet prochain à 18h au Palais des Congrès de Remiremont.

Titulaires : Gilles BONNE - Jean-Pierre ROUSSEL
Suppléants : Jean-Luc BOUTIN - Gérard TALIETTI

Voté à l'unanimité.

Délégué SMIC (Syndicat Mixte Informatisation Communale) :

Les élections des délégués du SMIC représentant les communes de moins de 10 000 habitants se déroulent en 2 phases. Tout d'abord, chaque commune de moins de 10 000 habitants doit élire un délégué communal.

Ensuite, ce délégué est convoqué par la commune de moins de 10 000 habitants la plus peuplée du canton afin d'élire le nombre de délégués titulaires et suppléants au niveau du canton. Ce sont ces délégués qui siègeront au sein du Comité du SMIC – Collège des Communes.

Chaque commune de moins de 10 000 doit transmettre la délibération d'élection de son délégué communal ainsi que la fiche de renseignements à la commune adhérente au SMIC la plus peuplée du canton.

Titulaire : Gilles BONNE

Voté à l'unanimité.

Délégués SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) :

Il convient de désigner parmi les membres du Conseil Municipal deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Titulaires : Isabelle GEHIN - Céline VUILLEMIN
Suppléants : Gilles BONNE - Gabrielle CARVALHO

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Eclairage public : les réglages suivants sont décidés : démarrage le matin à 6h30 selon l'horloge astronomique; allumage le soir en fonction de l'horloge astronomique et jusqu'à minuit en été et 23h le reste de l'année. Sur toute la commune, un fonctionnement en abaissement de puissance est souhaité.

- Port du masque à la mairie : il sera vivement recommandé par les visiteurs et la liberté sera donnée aux secrétaires de le porter ou pas et de l'imposer aux visiteurs à l'intérieur de leur bureau ou pas.

- Formation des élus : l'AMV 88 a fait parvenir la liste des formations proposées pour le dernier trimestre 2020. Les intéressés devront se faire connaître auprès de Christine.

- Appartements les Marronniers : les deux logements à l'étage ont été libérés fin juin et sont déjà reloués.

- Manoeuvre des sapeurs-pompiers : bon moment d'échange avec les pompiers et leur amicale. La compétence des bornes à incendie reste communale.
- Les commissions forêt, associations et sécurité-voirie se sont réunies; bonne participation et discussion dans chacune.
- Les Amis de l'Ecole ont organisé leur cérémonie de remise de calculettes et de dictionnaires. 22 CM2 partent au collège.
- Les travaux Route d'Arches seront bientôt réalisés par la société TRAPDID; les trous et les bordures seront refaits. Bruno MOUGIN pense qu'il serait nécessaire de curer les fossés de cette route.
- Monsieur le Maire a rencontré Monsieur Michel HEINRICH qui va se présenter en tant que président de la CAE. 12 vice-présidents seront élus. Monsieur le Maire souhaite s'investir dans certaines commissions telles que l'eau et le transport. Il attend également un plein soutien concernant le projet d'implantation d'un commerce sur la commune ainsi qu'une certaine agilité sur le PLU.
- Un protocole de nettoyage du filtre au réservoir d'eau a été affiché. Les trois agents techniques seront formés.
- Les effectifs au centre aéré sont faibles : 12 à 15 enfants.

TOUR DE TABLE :

- Benjamin RENNÉ demande s'il pourrait y avoir une garderie la veille de la rentrée scolaire, soit le lundi 31 Août.
- Le point à temps sera bientôt effectué sur l'ensemble routier de la commune. (Gérard TALIETTI).
- Pierre Yves JACQUOT rapporte le souhait d'administrés de la rue de Voirgimont que cette dernière soit limitée à 30 km/h.
- Isabelle GEHIN informe le Conseil Municipal que les entretiens d'approche avec les employés communaux sont pratiquement terminés.
- Jean-Pierre ROUSSEL remercie le Conseil Municipal pour leur attention portée quant au deuil qu'ils sont en train de vivre et l'informe également d'une camionnette blanche qui rôde dans le village (confirmation de Théo ARMBRUSTER).
- Marie-Claude BLAEVOET informe que suite à une location du chalet à un privé, un banc a été volé et des luminaires cassés.
- Un vélo a été retrouvé. La course de caisses à savons est annulée (Gilles BONNE).
- Jean-Luc BOUTIN informe le Conseil Municipal que les travaux de renforcement électrique pour l'antenne TDF Rue du Charmois ont débuté. Une rencontre avec Mme JOFFROY de la CAE est prévue pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.
- Gabrielle CARVALHO remarque l'absence de marquage au sol Route de Remiremont au niveau du cimetière. Une demande sera faite au Conseil Départemental.
- Une concentration de chats sans domicile fixe a lieu aux Trayes. Une association qui pourrait s'occuper de la stérilisation de ces chats sera contactée. (Bruno MOUGIN).
- Une divagation de chiens est remarquée également aux Trayes (Bruno MOUGIN).
- La société Philibois a demandé à ce que le lamier soit passé sur le chemin des Ragottes afin de faciliter leur passage.(Bruno MOUGIN).
- La sté de Chasse La Gélinothe a déposé plainte pour la casse de parcs divers et variés. (Bruno MOUGIN).
- Certaines personnes âgées se plaignent des repas de l'ADMR. Il est demandé si notre prestataire de cantine pourrait également servir des repas à des particuliers.(Bruno MOUGIN).
- Un nid de guêpe est signalé dans l'araignée de l'aire de jeux du Bexy. (Benjamin RENNÉ).

Levée de la séance à 23h42.

